

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2020-07A

Calais, le 13 mars 2020

Responsables Association

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

FERROUTAGE DANS LE CALAISIS

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports,

Nous sommes confrontés depuis Juin 2018, soit depuis plus de 20 mois, à une situation que personne ne maîtrise, que ce soit la SNCF ou la Région.

Le transport par voies SNCF (ferROUTAGE) permet d'éviter le transport routier. Cette technique permet effectivement de gagner du temps, de baisser la pollution. Cependant cette solution engendre des inconvénients très gênants pour les riverains Calaisiens à proximité des voies SNCF.

En 2013, des erreurs ont été faites par l'ancienne Région et l'Etat, en écartant le passage du ferROUTAGE par l'Est. Maintenant, est-ce que l'Etat, la Région actuelle et la SNCF sont capables de gérer convenablement le déroulement des travaux et de satisfaire les riverains Calaisiens.

*Depuis les conclusions de la concertation publique de mai 2018, il n'y a eu **aucun avancement** sur les travaux.*

Personne ne s'occupe des perturbations importantes, telles que vibrations, klaxon des trains, bruit, tremblements (vétusté des voies et aiguillages), fissures, dévaluations des habitations, rien n'avance. Nous croyons qu'avant de lancer des objectifs, il faut analyser toutes les situations, et y mettre tous les moyens pour résoudre les problèmes. Or ce n'est pas fait ? Y a-t-il assez de compétence ? Curieusement, aucun des intervenants n'a assisté au passage d'un train de ce type. Comment peuvent-ils analyser les situations ? Y a-t-il assez de raisonnement technique suffisant ?

Nous constatons qu'une seule action se déroule sans problème, c'est l'augmentation du trafic. Cette augmentation devient insupportable pour les Calaisiens concernés. Nous avons la nette impression que les intervenants veulent entériner la situation.

Nous avons assisté à 7/8 réunions sur ce sujet. A l'exception d'un seul CR de la SNCF, pourquoi n'y a-t-il pas de rapport des intervenants sur l'avancement et de chaque réunion, sur les décisions et sur les actions. Il faut que soit rédigé un état sur les travaux réalisés et à réaliser, très régulièrement (tous les trimestres).

Les riverains eux, semblent seuls devant l'immobilité de l'Etat, de la SNCF et de la REGION. Nous n'avons pas l'impression qu'il y a des interventions pour protéger les riverains, pour faire accélérer les travaux de la SNCF.

Lors des réunions avec la présence des représentants régionaux, il ne suffit pas de donner son avis, il faut donner suite pour faire avancer la résolution des problèmes. Ne pas laisser ses jambes sous le bureau permet d'avancer plus rapidement.

Par exemple, remettre à niveau des extrémités des rails, provoquant des bruits importants, est rejeté, alors que cela pourrait être rapidement tenté en réparation.

Nous constatons que les délais de réalisation sont très longs

Quelques exemples :

Lampes clignotantes aux passages piétons

La décision de placer des lampes clignotantes aux 2 passages piétons a été adoptée, et permettra de supprimer les klaxons à chaque passage de trains, de jour comme de nuit. Cette solution, très intéressante, nécessite 2 ans et demi pour installer ces 4 lampes → Curieux ????

Ce délai est anormal. Pourquoi ne pas sous-traiter ce travail à une entreprise extérieure à la SNCF avec un cahier des charges, le délai de réalisation serait plus court.

Cas de la modification du tracé pour mettre à l'abri un certain nombre de riverains.

Cette décision a reçu l'approbation de la municipalité de Calais, du Président de Région en juin 2018. Ce nouveau tracé nécessite le rachat d'une ancienne entreprise inactive (Umicore).

Pour récupérer le terrain de cette entreprise, il y a 2 solutions, la discussion avec le propriétaire et une DUP. Depuis mai 2018, nous en sommes toujours au même point, rien n'a avancé en 20 mois.

Pour ce nouveau tracé (par Umicore) et suivant les informations de la SNCF, il faut 18 mois d'étude, et ensuite 5 ans pour les travaux pour une fin en 2017.

De qui se moque-t-on ?

Travaux anti bruits, anti-vibrations

Rien à dire puisqu'il n'y a rien de fait, aucun avancement.

Travaux au Technicentre

Le résultat d'une étude a été communiqué lors d'une réunion le 28/01/2020. Trois solutions sont proposées : **Scénario 1 : Coût 20 M€** **Scénario 2 : Coût 30 M€** **Scénario 3 : Coût 5 M€**

Que penser de ces frais non prévus dans le budget global !

Nous rappelons que le budget total prévu est de 53 M€. Comment faire ?

Il nous semble que l'Etat doit s'investir plus dans le déroulement des travaux, doit revoir le budget des travaux, et qu'il doit pousser énergiquement la SNCF pour faire accélérer l'avancement.

Nous sommes persuadés qu'il y a des solutions, mais que ces solutions sont freinées. Pourquoi ignorer les gênes occasionnées aux riverains Calaisiens ? même si on veut nous faire croire l'inverse. Pourquoi tient-on les riverains dans l'ignorance ?

Il y a peut être une solution pour régler le problème des gênes, c'est de stopper le ferroutage ou de bloquer toute augmentation du trafic, jusqu'à la fin des travaux de protection des riverains. Les écologistes n'auront qu'à s'en prendre à la SNCF et à l'Etat.

Nous sommes aussi persuadés que le montant disponible de 53 millions d'Euros sera insuffisant pour réaliser les aménagements. Est-ce que la SNCF, la Région et l'Etat se posent la question ? Il va falloir que le budget prévu soit revu à la hausse.

Nous avons également adressé un courrier au Président de la Région et de la SNCF

Il est nécessaire qu'en haut lieu, des directives précises soient données aux responsables SNCF. Nous vous avons adressé nos CR de réunions et courriers, il faut absolument que l'état soit directif avec les moyens financiers nécessaires pour finaliser la protection des riverains. Nous avons vécu les Gilets Jaunes, les antis réformes retraite, faut-il faire face à des antis fret ferroviaire ? Nous attendons des hauts responsables, des actions efficaces et rapides avec information.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur, en notre haute considération.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire

